

# LE COUT DU SERVICE POUR GERER VOS DECHETS EN 2009

Commune de : **SENEFFE**

Nombre d'habitants :

10.724

Intercommunale de gestion des déchets:

IDEA

## 1) LA PRODUCTION DE DECHETS DES MENAGES ET LEUR GESTION

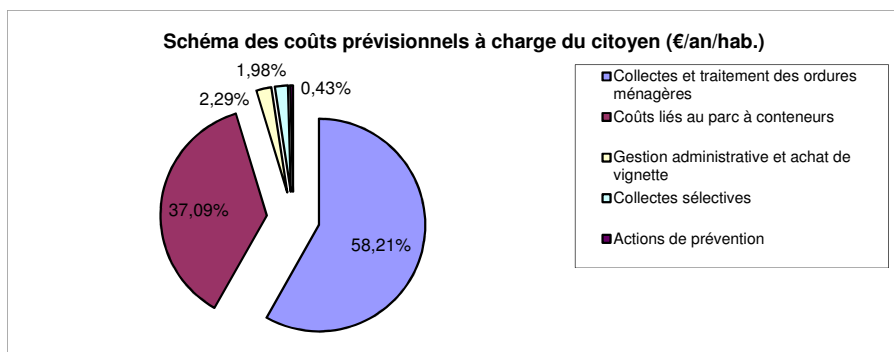
	Moyenne en Région wallonne Kg/an/habitant (2008)	Moyenne dans votre commune Kg/an/hab - 2009	Quel est le service de collecte et de traitement ?
Ordures ménagères	165	184	Collecte en porte-à-porte par Sita; traitement en incinération
Déchets verts	68	71	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); traitement par compostage
Encombrants	47	61	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); tri, recyclage et incinération
Déchets inertes	93	101	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); tri, recyclage et incinération
Bois	26	33	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); valorisation
Papiers/cartons	59	74	Collecte en porte-à-porte par l'IDEA et parc à conteneurs; recyclage
Verres	30	33	Collecte via bulles et parc à conteneurs (IDEA); recyclage
PMC	15	19	Collecte en porte-à-porte par l'IDEA et parc à conteneurs (IDEA); tri-recyclage
Métaux	6	7	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); valorisation
DEEE	5	8	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); valorisation, obligation de reprise
Autres (piles, huiles, pneus...)	11	5	Collecte au parc à conteneurs (IDEA); tri-valorisation-recyclage
<b>TOTAL</b>	<b>525</b>	<b>596</b>	

### Quantité d'ordures ménagères brutes mises à la collecte en porte-à-porte (kg/hab/an)

	2006	2007	2008	2009
Seneffe	204	204	208	184
Minimum zone IDEA Centre	147	153	138	NC
Maximum zone IDEA Centre	235	221	208	NC
Moyenne RW	175	174	165	NC

## 2) LE COUT PREVISIONNEL DE VOS DECHETS EN 2010 (BUDGET 2010)

	€/an/hab	en %	
Collectes et traitement des ordures ménagères	35,60	58,22	58,21%
Coûts liés au parc à conteneurs	22,68	37,09	37,09%
Gestion administrative et achat de vignette	1,40	2,29	2,29%
Collectes sélectives	1,21	1,98	1,98%
Actions de prévention	0,26	0,43	0,43%
	61,15	100,00	100,00%

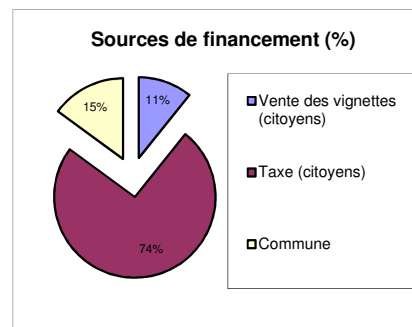


## 3) LES SOURCES DE FINANCEMENT PREVISIONNELLES (BUDGET 2010)

### 3.1. Votre contribution directe à la Commune et le service y afférent

	en €	en %	
Vente des vignettes (citoyens)	75.000,00	10,78	11%
Taxe (citoyens)	516.725,00	74,27	74%
Commune	104.026,00	14,95	15%
<b>Total</b>	<b>695.751,00</b>		<b>100%</b>

dont 85% payés par le citoyen



L'Arrêté du Gouvernement Wallon du 5 mars 2008 impose la mise en place du régime du "Coût-vérité" des déchets. Concrètement, la Commune doit faire supporter par les ménages le coût de gestion de leurs déchets (d'où l'expression "coût-vérité") et d'appliquer le principe d'une facturation transparente. Cette facturation aux citoyens est progressive: 80% en 2009, 85% en 2010... pour atteindre 100% en 2013.

**La taxe forfaitaire correspond à la garantie du service minimum (fourniture de vignettes prépayées pour la collecte et le traitement des ordures ménagères brutes, accès au parc à conteneurs et collectes sélectives en porte-à-porte des papiers-cartons et PMC) . Elle a été en 2010 modulée selon le type de ménage: isolé (100€), 2 pers. et plus (125€) avec des mesures sociales pour les plus démunis (65€). En 2009, la taxe était de 100€ pour tous les habitants.**

**Services minimum:** \* Collectes en porte-à-porte des ordures ménagères  
**garantis par le paiement de la taxe annuelle** \* Collectes en porte-à-porte des papiers/cartons et des PMC  
 \* Parc à conteneurs  
 \* Mise à disposition de vignettes (40 pour famille > à 4 pers., 30 pour famille de 2 à 4 pers., 20 pour les isolés)

**Services complémentaires:** \* Achats de vignettes supplémentaires (1€/vignette), collecte et traitement de ces déchets  
**Payants** \* Collecte sélective des déchets verts sur appel - 064/52.17.40 (Commune) - 5€/m<sup>3</sup>  
 \* Collecte sélective des encombrants sur appel - 065/41.27.28 (IDEA) - 10€ les 2m<sup>3</sup>

### 3.2. Votre contribution via l'achat de certains produits

Tableau de synthèse du coût des obligations de reprise (art. 12 § 2) – année 2008

Flux	Organisme de gestion	Coût à la tonne	Coût par habitant
		Année 2008 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers RW / tonnes collectées en RW	Année 2008 Recettes des cotisations prélevées sur les flux ménagers /habitants
Huiles usagées	VALORLUB	608	0,17
Huiles de friture	VALORFRIT	321	0,16
Piles	BEBAT	8.602	1,8
Emballages	FOST PLUS	109	7,65
Pneus	RECYTYRE	N.C.	N.C.
DEEE	RECUPEL	N.C.	N.C.

Nbre habitants en RW au 01/01/2008 : 3.456.775 soit 32,4 % de la population

## 4) COMMENT REDUIRE VOTRE FACTURE DECHETS?

**Moins de déchets produits, c'est mieux pour l'environnement et autant d'économie pour vous**

### Conseils de prévention

Consommez l'eau du robinet, ne nécessitant pas d'emballage

**Compostez à domicile vos déchets verts** et déchets organiques. [www.compostage.org](http://www.compostage.org)

**Evitez le gaspillage des denrées alimentaires** : des conseils dans la brochure "Le gaspillage alimentaire"- [www.idea.be](http://www.idea.be)

Privilégiez les recharges et les **produits peu emballés** (vrac, découpe, grands conditionnements)

Privilégiez les produits durables et **évitez les produits jetables** (vaisselles, piles,...) ou de mauvaise qualité

Pensez aux **sacs réutilisables**, aux paniers et caisses pliantes pour faire vos courses

Visitez vos réserves et faites une liste de course en vous y tenant

**Pensez aux circuits de réemploi avant de jeter** : brochure "Le réemploi, c'est pour moi" - [www.idea.be](http://www.idea.be)

### Actions de prévention menées par votre commune et votre intercommunale en 2009 :

Sensibilisation au compostage - Guides-composteurs de Seneffe

Actions de sensibilisation/prévention dans les écoles, sur le marché...

Distribution de sacs isothermes, de lavettes, de boîtes à tartines et de gourdes

Collecte de vélos et de jouets une fois par an au parc à conteneurs

## 5) RENSEIGNEMENTS

Service Environnement 064/52 17 26

Mme Alphonse, conseillère en environnement

Service Finances 064/52 17 19

Mme Deleau, responsable du service

Mme Baudhuin, gestionnaire de la taxe - 064/52 17 14